

PROJET ÉDUCATIF



Crèche Municipale
"Les Oursons"

MONTASTRUC LA CONSEILLERE

SOMMAIRE

Préambule	p.3
I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	p.3
II. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES ET VALEURS ÉDUCATIVES	p.5
1. Principes pédagogiques	
• Libre exploration de l'enfant	
• Motricité libre	
• Autonomie de l'enfant	
2. Valeurs éducatives	
• Respect du rythme et des besoins de l'enfant au sein du groupe	
• Communication positive et bienveillante	
• Observation et analyse des pratiques	
• Limitation des mouvements des adultes pour renforcer la sécurité affective de l'enfant	
3. Charte d'accueil du jeune enfant	
III. PREMIERS ACCUEILS DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE	p.7
1. 1ères fois	
2. Familiarisation	
3. Visite médicale	
4. Accueil de l'enfant différent (porteur de handicap, maladie chronique)	
IV. TEMPS FORTS AU QUOTIDIEN	p.9
1. Accueil	
2. Soins d'hygiène et de confort	
3. Repas	
4. Sommeil	
5. Éveil et développement général de l'enfant	
V. LA PLACE DES PARENTS À LA CRÈCHE	p.20
VI. LA PLACE DES STAGIAIRES	p.21
VII. CONCLUSION	p.21
VIII. BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES	p. 22
IX. ANNEXES	p.23

Préambule

Qu'est-ce qu'un Projet Educatif ?

Le projet éducatif est un des documents qui constituent le projet d'établissement.

Il est réfléchi et élaboré par l'ensemble des professionnel(le)s de la structure avec pour priorité, le bien-être de l'enfant dans l'accueil collectif. L'objectif premier de l'équipe étant d'assurer à l'enfant les meilleures conditions dans sa vie quotidienne à la crèche.

Il traduit l'engagement pédagogique de l'équipe et ses valeurs éducatives dans l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Il est le fil conducteur qui assure la cohésion de l'équipe, définit le sens des actions menées et les moyens à mobiliser pour leur mise en œuvre.

I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

1. Fonctionnement

La crèche municipale "Les Oursons" est un Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants municipal. Ses missions sont définies par le code de la santé publique¹ :

- Veiller sur la santé, la sécurité, le bien-être et le développement général des enfants
- Contribuer à leur évolution dans le respect de l'autorité parentale, en collaboration avec les parents, 1ers éducateurs et visages de référence pour l'enfant.
- Permettre aux parents de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

La crèche possède un agrément de 35 places pour une amplitude horaire allant de **7h30 à 18h30**. Des périodes de fermeture sont précisées dans le règlement intérieur.

2. Situation géographique

Elle se situe à l'entrée du village de Montastruc-la-Conseillère avec un accès par la rue Marius Gineste.

3. Composition de l'équipe

• Équipe Direction / Terrain

Les enfants sont accueillis et accompagnés par une équipe pluridisciplinaire, qualifiée ou diplômée de la Petite Enfance : Une infirmière puéricultrice Directrice, une Éducatrice de Jeunes Enfants, des Auxiliaires de Puériculture, des Agents titulaires du CAP d'Accompagnant Educatif Petite Enfance, un agent d'entretien.

¹ Décret du 1er août 2000, Décret du 22 février 2007, Décret du 7 juin 2010 relatifs aux établissements et services d'accueil d'enfants de moins de 6 ans.

- **Équipe Ressource**

Il s'agit de professionnels de la santé ou spécialistes de la petite enfance qui interviennent régulièrement ou ponctuellement auprès des enfants et/ou de l'équipe. Elle est composée :

- Du médecin de crèche, garant de la sécurité et de la santé des enfants dans le collectif
- D'une psychomotricienne, sollicitant les capacités motrices et sensorielles des enfants par le biais d'activités adaptées et en collaboration avec l'équipe
- D'une psychologue, accompagnant l'équipe lors de réunions d'analyses des pratiques professionnelles.

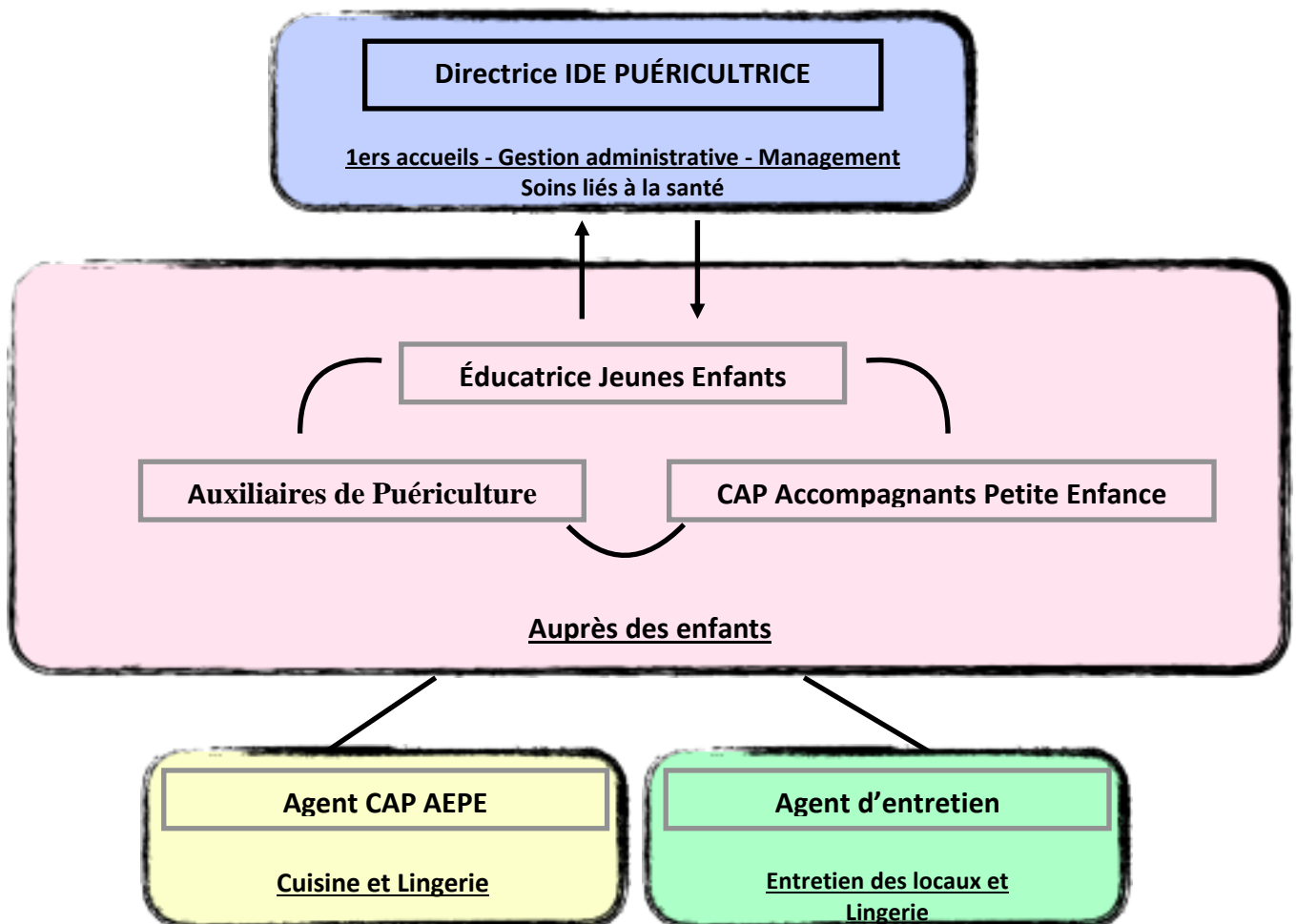
- **Partenaires extérieurs**

Il s'agit de professionnels de diverses spécialités qui assurent des services en partenariat avec la crèche et contribuent aux conditions d'accueil des enfants :

La cuisine centrale, l'école maternelle Vinsonneau, l'accueil de jour AFC (minibus), le Relais d'Assistants Maternels (partage de projets et de compétences), l'espace jeunes de Montastruc (partage de projets), la bibliothèque municipale, l'association « lire et faire lire » (1 conteuse bénévole intervient tous les 15 jours pour proposer un temps de lecture aux enfants qui le souhaitent)

Mais également diverses associations, prestataires de services, ... avec qui des projets de partenariats sont signés ponctuellement.

- **Organigramme**



- **Travail d'équipe**

Des supports écrits et des temps particuliers sont dédiés au travail d'équipe. Le projet éducatif détermine les objectifs et le projet pédagogique énumère les moyens pour y parvenir. Des transmissions quotidiennes et des réunions d'équipe sont nécessaires pour la mise en œuvre des actions et des pratiques professionnelles à appliquer.

Les transmissions entre collègues sont écrites mais aussi orales et permettent d'assurer le relai dans la continuité de la prise en charge de l'enfant pendant la journée mais également à retransmettre les informations le soir aux parents.

Des réunions de fonctionnement ou d'analyse des pratiques professionnelles (encadrées par une psychologue) sont mises en place régulièrement après la fermeture de la crèche, hors présence des enfants, afin de s'interroger collectivement sur le quotidien, d'échanger à propos d'un ou plusieurs enfants et de s'entendre sur des points essentiels pour le fonctionnement.

Des réunions "flash" en milieu de journée permettent d'aborder une question ponctuelle et de donner rapidement une information.

La journée pédagogique permet une recherche distanciée sur le travail effectué et de finaliser les écrits. C'est l'occasion d'actions de formation pour l'ensemble de l'équipe et de temps d'analyse des pratiques professionnelles.

La fédération de l'équipe autour de projets à mener ensemble permet de maintenir une dynamique valorisante pour l'équipe.

II. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES ET VALEURS ÉDUCATIVES

1. Principes pédagogiques

Les professionnel(le)s de la crèche s'engagent à appliquer des principes pédagogiques, décidés en équipe grâce à l'analyse des pratiques professionnelles et l'expertise du développement du jeune enfant. Ils permettent aux enfants de grandir à leur rythme, d'assurer leur confort et leur sécurité physique et affective.

- **La Libre exploration de l'enfant²** :

L'objectif de ce courant de pensée réside dans le fait de laisser l'enfant libre de ses choix, ses mouvements et ses expériences.



²- **Libre exploration de l'enfant** développée par les travaux de l'Institut Petite Enfance de Boris CYRULNIK (neuropsychiatre français né en 1932), elle rejoint l'itinérance ludique.

- **Itinérance ludique** pédagogie modernisée par Laurence RAMEAU (puéricultrice, formatrice petite enfance française actuelle) issue de courants de pensées plus anciens institués par Emmi PIKLER (pédopsychiatre hongroise 1902-1984) ou Maria MONTESSORI (médecin et pédagogue italienne 1870-1952)

- **La Motricité libre³** :

Il est essentiel de laisser l'enfant maîtriser seul ses positions selon son stade de développement. L'enfant, laissé libre de ses mouvements, non devancés par l'adulte, acquiert la confiance en ses capacités, enrichit ses expériences motrices et évolue sereinement dans son développement.

- **L'autonomie de l'enfant** :

Le processus d'autonomisation démarre dès la naissance et évolue au fur et à mesure que l'enfant grandit. L'équipe accompagne l'enfant dans ce processus tout au long de la journée. Il y a :

- **l'autonomie motrice** : les déplacements, l'habillement, l'alimentation, la propreté. L'enfant est acteur.
- **l'autonomie se retrouve aussi sur le plan psychologique** : pouvoir jouer seul, s'endormir seul, ...

L'enfant a besoin d'être accompagné et de faire « avec l'adulte » avant de pouvoir faire seul. L'adulte accompagne, valorise et encourage l'enfant dans ses apprentissages.

2. **Valeurs éducatives**

L'équipe s'appuie également sur le respect de valeurs éducatives.

- **Respect du rythme et des besoins de l'enfant au sein du groupe** :

Les besoins et le rythme de chaque enfant est différent. Ils sont identifiés individuellement afin de respecter le rythme de chacun au sein du groupe (sommeil, alimentation, propreté, développement psychomoteur, langage, ...). Les parents donnent également de riches informations sur le rythme de leur enfant lors de la période de familiarisation et tout au long de son accueil.

- **Communication positive et bienveillante** :

Chaque professionnel(le) utilise un langage (vocabulaire), une intonation (volume), une forme de communication (verbale ou non verbale) et une posture (à hauteur d'enfant) adaptée à l'enfant.

Les phrases à tournure positive priment sur la négation (ex : ~~Ne court pas~~ ⇒ marche / ~~Ne crie pas~~ ⇒ parle doucement).

NÉGATIVE
Lisa ne jette PAS ce jouet !

POSITIVE
Ce jouet reste dans ta main Lisa.

MOTS-CLÉS = ACTION
JOUET MAIN

La consigne négative donne beaucoup plus de difficultés au cerveau que la consigne positive. Le jeune enfant aura tendance à réaliser l'action avant d'avoir compris qu'en réalité, il fallait faire le contraire.

Bougribouillons.fr

³ Un des 3 fondements de la théorie éducative d'Emmi Pikler (pédo-psychiatre hongroise 1902-1984) : laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner.

- **Observation et analyse des pratiques :**

L'observation⁴ rythme le quotidien des professionnel(le)s de la crèche. Elle est souvent spontanée mais parfois préparée pour observer une situation bien précise.

L'analyse des observations en équipe sert à :

- Apporter des éléments importants de réponses et permettre de réfléchir aux modifications à apporter ainsi qu'à définir une ligne de conduite commune.
- Enrichir les transmissions faites aux parents.

- **Limitation des mouvements des adultes pour renforcer la sécurité affective de l'enfant :**

Pour se sentir en sécurité affective, l'enfant a besoin d'être rassuré par la présence, la disponibilité et le simple regard de l'adulte.

La place et la visibilité des adultes sont un régulateur puissant de la répartition des enfants dans l'espace et des interactions qu'ils pourront développer.

L'adulte "Phare"⁵ : Eclaire les actions des enfants et sécurise la zone de jeu, si l'adulte est dans le mouvement, le phare s'éteint.

- **Charte d'accueil du jeune enfant (voir annexe)**

Cette charte a été élaborée par l'ensemble des professionnel(le)s de la structure, elle représente un engagement de l'équipe à respecter chacun des points abordés par rapport à l'accueil du jeune enfant et de sa famille. Elle est révisée régulièrement.

III. PREMIERS ACCUEILS DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

1. 1ères fois

Le premier contact par téléphone ou la première visite permettent de faire un point général sur les besoins des enfants, les attentes des parents et le fonctionnement de la structure.

Dans un souci d'impartialité, les inscriptions sont classées en fonction de critères (occupation professionnelle, composition de la famille, revenus, handicap, ...) et deux fois par an, une commission d'admission examine les dossiers afin d'établir la liste des admis.

En cas de non obtention de place à la crèche, les parents gardent la possibilité de rester sur la liste d'attente. Ils peuvent aussi choisir un autre mode d'accueil. Les animatrices du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s⁶ de la communauté de commune des Coteaux du Girou peuvent les aider dans le choix ainsi que dans les démarches administratives en tant qu'employeur.

La visite des locaux et la présentation du personnel donne une première impression qui sera prégnante pour la suite. L'équipe s'attache à fournir des informations et reste à l'écoute des interrogations parentales.

⁴ "La bonne observation doit réunir 2 qualités : savoir observer donc laisser l'enfant s'exprimer et chercher quelque chose de précis" selon Jean Piaget (psychologue suisse)

⁵ Selon un texte d'Anne-Marie Fontaine (psychologue et formatrice petite enfance française actuelle) publié dans le livre "l'accueil en crèche" de Boris Cyrulnik (neuropsychiatre français né en 1937 et Laurence Rameau (puéricultrice et formatrice petite enfance française actuelle)

⁶ RAM : Lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistant(e)s maternel(le)s, les parents et les enfants.

Le contrat d'accueil est établi pour l'année. Puis, la période de familiarisation est abordée et les premiers rendez-vous sont pris, de manière à permettre aux familles de s'organiser. Les parents peuvent ainsi se projeter dans le futur avec leur enfant, en parler et s'y préparer.

2. Familiarisation

La période de familiarisation est **indispensable** pour l'enfant, sa famille et l'équipe. Elle permet de créer un lien, d'instaurer des repères et de faciliter ainsi la séparation et la prise en charge de l'enfant.

La présence du ou des parent(s), visage(s) de référence, va permettre à l'enfant, à travers leur confiance, de se sentir autorisé et en sécurité pour explorer l'espace et pour s'attacher à de nouvelles personnes.

Elle donne la possibilité à l'enfant ET sa famille de se familiariser avec la structure (locaux, fonctionnement), faire connaissance avec les professionnel(le)s, les autres enfants et leurs parents. Elle permet aux parents de s'investir totalement dans l'accueil de leur enfant.

Pour les professionnel(le)s c'est l'occasion de prendre connaissance des rythmes et des habitudes de l'enfant afin d'assurer la continuité avec le milieu familial. L'équipe prend également en compte les paramètres familiaux tels que l'interculturalité, les valeurs, l'éducation afin de s'adapter au mieux aux attentes des parents au sein de la collectivité.

Comment se déroule cette période de familiarisation ?

Elle se déroule sur 3 demi-journées de 3 heures, préférentiellement des matinées. La présence d'un parent ou des deux est vivement souhaitée pour que les objectifs de la familiarisation cités ci-dessus puissent être atteints.

Un(e) professionnel(le) est impliquée dans l'accueil de l'enfant et de sa famille en tant que "**référent(e)**" durant cette période. Cela permet de créer un repère fixe pour ces premiers jours d'accueil et offrir un cadre bienveillant et sécurisé à l'enfant et sa famille. Ce(tte) professionnel(le) référent(e) se rend disponible pour partager tous les temps forts de la journée avec l'enfant (repas, change, endormissement, réveil, ...).

Des rituels sont instaurés afin de rassurer l'enfant, qui, avec le temps et la répétition, apprendra à gérer la séparation.

Les doudous et sucettes sont également un précieux repère, ils représentent le lien avec la maison, dans ces moments émotionnellement difficiles.

3. Visite médicale

Une visite médicale est prévue dès l'entrée à la crèche avec le médecin de crèche et en la présence du ou des parent(s).

Il s'agit de faire connaissance, vérifier les vaccins, faire le point sur l'état de santé de l'enfant et sa compatibilité avec la collectivité ou la nécessité de mettre en place un éventuel Projet d'Accueil Individualisé⁷.

⁷ PAI : Aménagement individualisé notamment en raison d'un trouble de santé invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies)

4. Accueil de l'enfant différent (porteur de handicap, maladie chronique)

L'accueil des enfants porteurs de handicap (invalidité motrice, comportementale, cognitive ou sensorielle) ou de maladie chronique (chronique, génétique ou à long terme) est rendu OBLIGATOIRE par le décret n°2000-762 du 1er Aout 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Cet accueil est défini dans le projet d'établissement.

IV. TEMPS FORTS AU QUOTIDIEN

1. Accueil

- **Séparation et retrouvailles**

Chaque jour, l'équipe met en place des temps d'accueil où elle se rend disponible pour chaque famille. Ces temps permettent aux parents de transmettre le matin ou recevoir le soir les informations concernant leur enfant afin d'assurer une continuité maison-crèche et ainsi renforcer la relation de confiance.

Les parents, ou autre proche, sont invités à entrer dans la salle de vie afin de parler plus sereinement avec le/la professionnel(le) et partager des moments de jeu avec leur enfant ou prendre le temps de se séparer.

Le matin, les enfants et leurs familles sont accueillis dans la salle de vie des bébés jusqu'à 8h30. Après 8h30, l'accueil des bébés reste dans la même salle, l'accueil des moyens-grands se fait alors dans la salle de motricité, située à côté de la salle des bébés. Tous les matins, des jouets ou objets (voitures, animaux, balles, puzzles, ...) seront mis à disposition des enfants pour jouer librement pendant le temps de l'accueil.

Le soir, c'est au tour des retrouvailles. Vécues différemment selon les enfants, les émotions se manifestent de façons très variées (la joie, les pleurs, la frustration, ...).

L'enfant doit, le plus possible, être informé de la personne qui vient le chercher pour ne pas être surpris et éventuellement "bloqué" lors du départ car surprise peut rimer avec insécurité.

Un temps de transmissions dédiées aux informations de la journée de l'enfant est instauré avec le parent (repas, sommeil, moment particulier, ...).

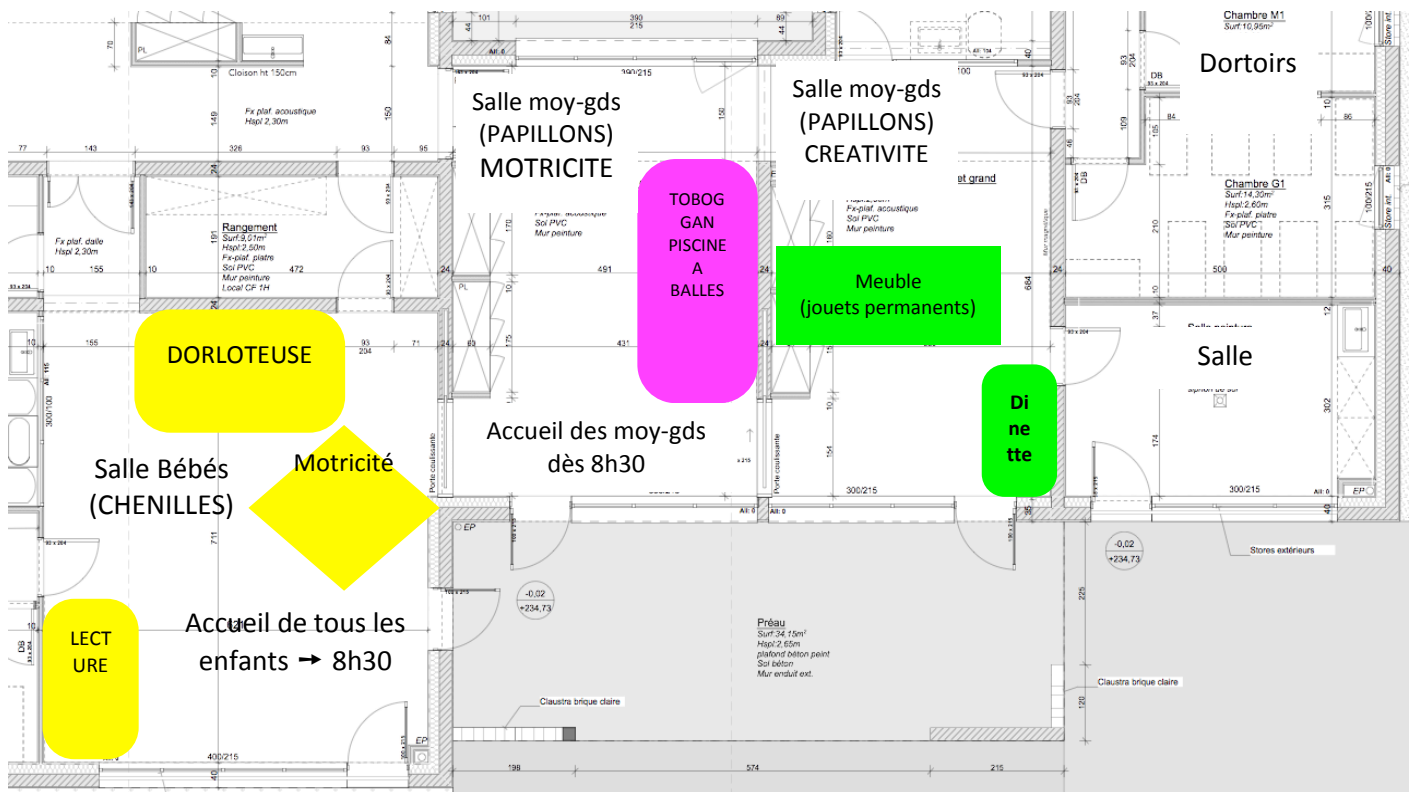
Il est important pour l'enfant d'entendre le lien maison-crèche qui a lieu lors des transmissions entre ses parents et les professionnel(le)s tant le matin que le soir.

Tout au long de la journée, les parents peuvent appeler à la crèche pour se rassurer sur le bien-être de leur enfant, son état de santé ou préciser une information omise lors de l'accueil.

De même l'équipe contacte les parents pour toute réaction "anormale" de l'enfant (fièvre, fatigue, pleurs, douleurs, ...).

- **Aménagement de l'espace**

L'aménagement de l'espace est réalisé en fonction de l'intérêt de l'enfant et des choix pédagogiques de l'équipe. Chaque salle présente du mobilier fixe et des aménagements mobiles, il s'agit de trouver un équilibre entre l'évolution des besoins de l'enfant et la nécessité de repères. Chaque espace se veut contenant, sécuritaire et délimité.



- **Doudou et sucette**

Ce sont des objets transitionnels qui assurent des repères rassurants pour l'enfant, ils sont le lien entre la maison et la crèche.

Selon Winnicott⁸ : un **objet transitionnel** est un objet utilisé par un enfant dès l'âge de 3 ou 4 mois pour représenter une présence rassurante (comme celle de la mère). L'objet transitionnel est donc un objet privilégié, choisi par l'enfant, qui vient remplir une fonction essentielle : celle de défense contre l'anxiété, un sentiment de réconfort et de sécurité.

Dès la naissance, le bébé a besoin de téter, car la succion fait partie de ses réflexes automatiques. L'enfant de moins de 3 ans partage à peu près les mêmes besoins affectifs qu'un nourrisson au niveau de sa maturité affective. La succion répond à un besoin affectif (tétine, doigts).

Pour les enfants qui ont "choisi" un doudou ou ont une sucette, il est essentiel qu'ils puissent s'en saisir dès qu'ils en ressentent le besoin (séparation avec parent, fatigue, maladie, blessure, chagrin, ...), en complément du réconfort que les adultes peuvent apporter. C'est pourquoi les professionnel(le)s de l'équipe ont choisi de les laisser à disposition de l'enfant.

Certains moments de la journée (repas) ou certains espaces (jardin, piscine à balles) induisent un détachement de ces objets, rangés dans la maison des doudous, pour ne pas les salir ou les perdre ou encore pour ne pas entraver leurs jeux ou gêner leurs paroles.

Il est à noter également que certains enfants ne trouvent pas l'utilité d'avoir un doudou ou une tétine, ils préfèrent sucer leur pouce ou ne rien prendre du tout.

⁸ Donald Woods Winnicott (1896-1971) : pédiatre et psychanalyste britannique. Étudie les phénomènes transitionnels et évoque l'objet transitionnel pour la 1ère fois dans les années 1950. Bien que l'objet transitionnel ne fasse pas partie de son propre corps, bébé ne le reconnaît pas encore comme appartenant à l'environnement. C'est pourquoi on l'appelle transitionnel. L'enfant a la capacité de créer, imaginer, inventer, concevoir un objet et d'initier avec lui une relation affective.

2. Soins d'hygiène et de confort

• Changes

Le change, réalisé plusieurs fois par jour et autant de fois que nécessaire, est un moment d'échanges privilégié entre l'enfant et l'adulte : langage verbal, langage non verbal, corporel, regards, postures et interactions ont une incidence sur la confiance que l'enfant accorde à l'adulte qui s'occupe de lui. Le change est un temps individualisé pour l'enfant qui bénéficie de l'entière disponibilité de l'adulte ce qui renforce le sentiment de valeur qu'il ressent pour lui-même.

Le change a pour **objectif** premier le confort et l'hygiène de l'enfant selon ses besoins mais il permet également de prévenir les maladies en repérant des signes cliniques nécessitant une surveillance ou des soins (érythème fessier, éruption cutanée, mycose, température, ...). Les professionnel(le)s de l'équipe et les parents sont informés oralement de tout signe particulier repéré.

Le change debout est une alternative intéressante en tant que phase de transition liée à un désir de grandir et à l'apprentissage de la propreté.

• L'abandon de la couche

Il est primordial de suivre le rythme de l'enfant. Il doit avoir atteint une maturation physiologique, affective et intellectuelle suffisante, souvent entre 2 et 3 ans, cette période est variable selon les enfants. Seul l'enfant décide quand il est prêt, lui mettre la pression ou ne pas lui faire confiance sur sa progression peut engendrer un "blocage".

Il existe plusieurs signes qui annoncent que l'enfant est prêt à retirer la couche.



Les régressions peuvent survenir lors de maladies, naissance d'un autre enfant. L'enfant doit être encouragé à grandir et amené à apprécier son nouveau statut.

• Autonomie et verbalisation

L'enfant participe à sa mesure aux soins donnés, qui lui sont systématiquement expliqués (lever les fesses, se tourner, se déshabiller, s'habiller, monter à l'escalier, tirer la chasse, ...)

L'adulte prévient et verbalise ses actions à l'enfant lors du soin.

En grandissant, l'enfant est invité à prendre soin de lui : se laver les mains, se brosser les dents, se moucher, ... Il s'agit d'une éducation à la santé pratiquée dès le plus jeune âge.

Chaque tentative ou progrès de l'enfant est valorisé par l'adulte qui l'encourage par des mots et surtout un regard bienveillant.

• Intimité de l'enfant

Les professionnel(le)s sont vigilant(e)s au respect de l'intimité de l'enfant. Elle réside avant tout dans une manipulation bienveillante du corps et de l'intimité de l'enfant lors du change⁹. En favorisant l'accompagnement de ce soin en individualité ou en petits groupes et en verbalisant les actions menées pour obtenir le consentement de l'enfant.

La notion de "petit groupe" (4-5 enfants maximum) est toutefois très importante entre 18 mois et 3 ans car elle permet une observation mutuelle¹⁰ :

- le garçon prend conscience qu'il n'est pas une fille et vice-versa
- elle favorise l'imitation et donc l'apprentissage de l'autonomie
- elle contribue aux interactions et à l'entraidedes enfants entre eux.

• Les blessures et les urgences

Les tout-petits sont dans l'apprentissage et l'expérimentation. Ils testent leurs capacités et s'entraînent en prenant parfois des risques. Bien que leur environnement soit sécurisé et que les enfants soient surveillés et accompagnés par les professionnel(le)s, les bosses, hématomes et petites plaies sont fréquentes.

Il est essentiel pour l'enfant de faire ses expériences pour tester ses capacités motrices, prendre confiance en lui et apprendre de ses échecs. L'adulte encadre et prévient les dangers trop importants.

L'**accident** est verbalisé, l'enfant rassuré et la blessure soignée. L'enfant pleure ou non, nous devons l'entendre, accueillir son émotion, ne pas minimiser sa peur et sa douleur, par respect pour lui car cela touche l'intégrité de son corps.



Source : www.bougribouillon.fr

⁹ "Théorie du soin" d'Emmi Pikler

¹⁰ "Importance de la construction de l'identité entre 18 mois et 3 ans" par le Professeur DELION, pédopsychiatre français né en 1950.

Les **conduites d'urgence** sont définies de manière à assurer en permanence la sécurité des enfants. Elles sont établies par le médecin référent de la crèche et la directrice. Le personnel est régulièrement formé aux gestes d'urgence. Un(e) professionnel(le) de l'équipe reste auprès de l'enfant pour le rassurer et surveiller son état général en attendant l'arrivée des parents ou des secours en cas d'urgence extrême.

Les **morsures** sont le sujet de pulsions ou de frustrations que l'enfant n'arrive pas encore à maîtriser ou encore une manière de rentrer en contact avec l'autre à défaut de langage. Dans ce cas, la "victime" de la morsure est soignée et rassurée par l'adulte, qui, en parallèle, verbalise au "mordeur" la douleur ressentie par le "mordu", lui rappelle l'interdiction de faire mal à l'autre et surtout essaye de comprendre la situation qui a amené l'enfant à mordre, de manière à prévenir les récurrences et l'aider à s'exprimer différemment. Mordre à son tour ou réprimander l'enfant mordeur sont des attitudes à proscrire.



- **La prévention et les maladies**

L'immunité se forge au cours des premières années de vie. Elle représente l'ensemble des mécanismes permettant à l'organisme de se défendre contre tous les agresseurs : virus, bactéries, parasites.

En collectivité, les risques de contagion sont décuplés. Dans un but de prévention, afin de minimiser la gravité et l'étendue des maladies, des mesures d'hygiène rigoureuses sont mises en place : lavage et désinfection des mains, nettoyage et désinfection des locaux, du matériel de puériculture, des jouets, protocoles d'hygiène en restauration collective, usage des sur-chaussures, ...

La vaccination des enfants est aussi une mesure de prévention qui protège à la fois l'enfant concerné et les autres enfants qu'il fréquente. Le règlement de fonctionnement de la crèche prévoit un ensemble de mesures sanitaires obligatoires et de recommandations qu'il est indispensable d'appliquer, tout en respectant le libre arbitre des parents concernant leur enfant.

Le dépistage des symptômes des pathologies infantiles, fièvre, fatigue, ... fait intégralement partie du rôle des professionnelles. Les soins nécessaires sont effectués par et sous la responsabilité de la puéricultrice, avec l'autorisation écrite des parents. Fournir l'ordonnance est obligatoire.

Ces signes sont signalés aux parents. La conduite à tenir est définie d'un commun accord, dans l'intérêt de l'enfant et du groupe.

- **Maladies contagieuses et évictions**

Certaines de ces maladies nécessitent des périodes d'éviction obligatoires indiquées dans le règlement intérieur, signé par les parents lors de l'inscription.

Dans tous les cas, toute maladie doit être prise en charge par un médecin, qui prescrit ou non un traitement, dans l'intérêt de la santé de l'enfant et du groupe.

Il faut en effet tenir compte des contraintes liées à la collectivité (contagiosité, surveillance individuelle difficile, bruit, ...).

3. **Repas**

- **Les "tout-petits" et les "petits" du groupe des "chenilles"**

Les tout-petits prennent le repas directement dans leur section pour éviter de trop nombreux déplacements et la perte de repères rassurants. Ainsi, ils bénéficient toujours d'un climat sonore atténué.

Le temps de repas est, d'une manière générale, un moment de partage et il est essentiel pour le repérage des sensations internes par l'enfant. Il est pris de façon échelonnée, au rythme des besoins (heure d'arrivée, temps de sommeil, ...).

Les tout-petits prennent leur repas dans les bras de l'adulte afin de rester dans une posture contenant que leur tonus musculaire ne permet pas encore seul.

Ils peuvent aussi profiter à la crèche du lait maternel grâce à une organisation à mettre en place avec la maman.

Il y a une notion de progressivité sur la prise des repas des petits, par étapes selon l'évolution et le rythme de chacun.

L'adulte se rend disponible pour l'enfant dont elle s'occupe, tout en verbalisant son attention à ceux qui attendent leur tour. L'enfant prend son repas à son rythme. L'adulte, à la fin du repas, prend quelques minutes, temps d'échanges, pour poser l'enfant et faire la transition avec un autre.

- **Les « moyens » et les "grands" du groupe des "papillons"**

Les moyens sont des enfants qui se déplacent et tiennent assis sur une chaise. Ils sont installés à table au réfectoire, assis sur une chaise avec un marchepied pour ceux qui ne touchent pas le sol afin d'être confortablement installés.

Un tour de rôle fixe est mis en place pour l'installation au réfectoire. Il y a 5 tables de moyens-grands installées dans le réfectoire qui sont investies de façon échelonnée afin de minimiser une ambiance sonore trop volumineuse.

Le rituel du lavage des mains est instauré pour chaque groupe, avant le passage à table.

Le repas est proposé sur un plateau à compartiments avec entrée-plat-dessert-pain-eau-cuillère-fourchette. Les enfants qui en ont besoin sont aidés et encouragés.

- **En général**

Les plus jeunes peuvent découvrir les textures et les saveurs en prenant les aliments avec les doigts. Il s'agit pour eux d'une découverte multi-sensorielle : vue, goût, odorat, toucher. Ils apprennent progressivement à se servir de la cuillère avec les encouragements de l'adulte qui veille à ne pas les laisser en difficulté.

Chaque nouvel aliment (ou texture) est introduit par les parents à la maison et le relai est ensuite pris à la crèche dans un souci de continuité. Les parents gardent ainsi la primeur des découvertes et des réactions de leur enfant.

- **Goûter**

Le goûter a lieu dans l'après-midi en fonction du lever de sieste.

Pour les petits, l'organisation du goûter se déroule dans les mêmes conditions que pour le repas du midi.

Les moyens-grands sont réunis sur de plus grandes tablées que le midi afin de favoriser des moments de partage, des temps de chansons, d'échanges. Le goûter peut aussi être un moment plus festif qui sort de l'ordinaire : anniversaire, fêtes, ...

- **Les régimes alimentaires**

Les plats sont préparés à la cuisine centrale de Montastruc-la-conseillère. L'équilibre alimentaire est calculé sur le mois en fonction des recommandations du plan national nutrition santé au niveau de la quantité, de la qualité et de la prévention de l'obésité infantile. Les menus sont adaptés à l'âge des enfants de la crèche. Ils sont affichés dans le hall d'entrée toutes les semaines.

Un PAI¹¹ est mis en place dans le cas d'allergie ou autre problème de santé. Pour les régimes, hors cadre sanitaire, ils sont discutés avec la directrice qui évalue la possibilité de leur mise en place avec l'équipe, la cuisine centrale et en accord avec les directives de la municipalité.

En cas de troubles alimentaires ponctuels indiqués par les parents ou constatés à la crèche (diarrhée, constipation, vomissements), l'équipe adapte au mieux le repas selon le menu du jour (éviter ou favoriser certains aliments dans la mesure du possible).

- **Refus de manger**

Les professionnel(le)s encouragent les efforts de l'enfant et l'invitent à goûter à tout. Cependant ses goûts et son appétit sont respectés. L'enfant est autorisé à manger le repas dans l'ordre qu'il souhaite. L'enfant n'est aucunement forcé à manger s'il refuse et aucun "chantage au dessert" n'est fait. Chaque enfant se voit proposé la globalité du repas. Plusieurs desserts ne sont pas servis en complément, ni à midi ni au goûter.

Les transmissions permettent d'informer les parents le soir sur les quantités que l'enfant a mangées.

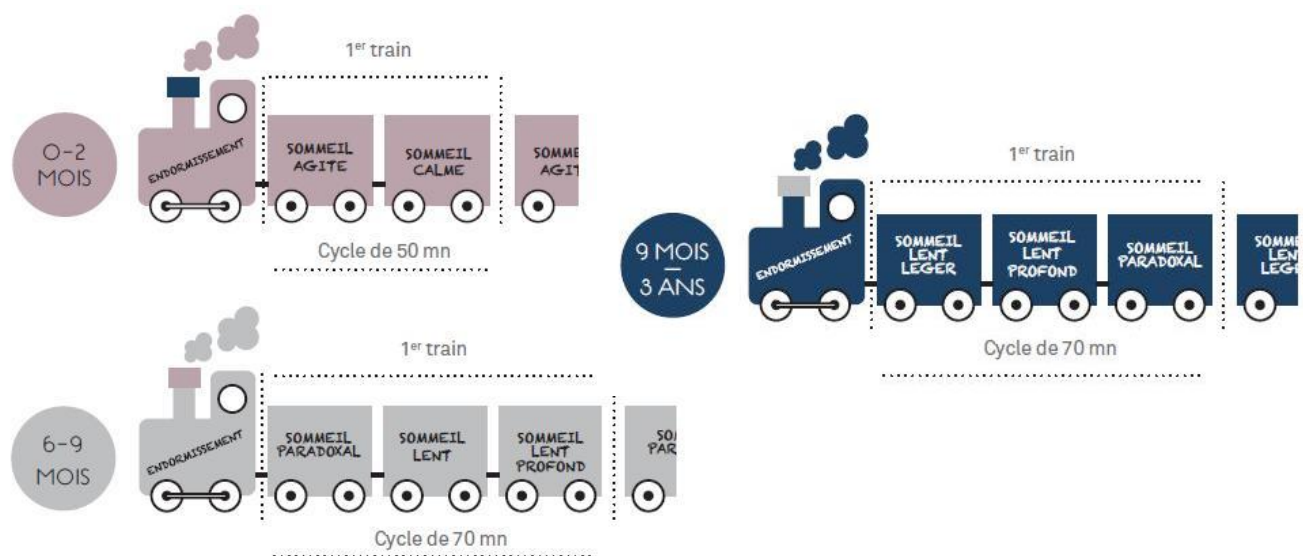
4. Sommeil

- **Respect du rythme de l'enfant**

Le sommeil est un besoin physiologique fondamental pour la santé de l'enfant. Il participe au développement physique, psychique et cérébral de l'enfant entre 0 et 3 ans.

¹¹ Protocole d'Accueil Individualisé établi par le médecin traitant, les parents, le médecin référent de la crèche et la directrice.

La qualité du sommeil dépend de la sécurité affective et relationnelle de l'enfant, il est le reflet de son équilibre général. Pendant son sommeil, l'enfant grandit, des hormones de croissance sont libérées. Le rythme de chacun est respecté, le temps de sommeil n'est pas coupé.



Il évolue avec l'âge de l'enfant. Certains ont besoin de plusieurs siestes. La coopération parents-professionnel(le)s permet de mieux repérer les signaux de fatigue et de proposer au bon moment les temps de sommeil, à la crèche comme à la maison. L'intérêt de l'enfant prime sur le rythme de l'adulte ce qui demande de la souplesse autant dans l'organisation de la crèche que familiale.

Le sommeil de l'enfant peut être perturbé par des réveils soudains, des cauchemars (vers l'âge de 2 ans) en lien avec l'évolution de son psychisme. De même des événements familiaux, des maladies et d'autres facteurs liés aux enjeux de l'enfant à la crèche (difficultés de séparation, soif de découvertes et de jeux, bruits ambiants, ...) peuvent influencer la durée des temps de repos nécessaires aux enfants et être à l'origine de disparités entre le rythme de sommeil à la maison et à la crèche. Ainsi, les échanges avec les parents, l'observation et la communication avec l'enfant, menés par l'ensemble des professionnel(le)s prennent tout leur sens dans leur complémentarité. L'équilibre doit être trouvé sur l'ensemble de la journée et de la nuit.

Un temps de repos est préconisé dans le cas où l'enfant ne parvient pas à s'endormir réellement.

- **Ambiance**

Tout au long de l'endormissement et jusqu'au réveil, un(e) professionnel(le) est présent(e) et garant(e) du confort de l'enfant, du calme et du respect du sommeil de chacun.

Le dortoir est plongé dans une semi-obscurité et l'utilisation de veilleuses musicales ou non peut être mise en place.

5. **Éveil et développement général de l'enfant**

- **Motricité libre**

La motricité libre consiste à laisser l'enfant acteur de ses positions sans qu'elles soient influencées par l'adulte.

Laisser l'enfant prendre une position par lui-même (ex : position assise) signifie qu'il sait sortir de cette position seul. Ainsi il ajuste son tonus, son équilibre/déséquilibre, maîtrise son corps, sa coordination et son habileté. L'enfant prend conscience de son schéma corporel et peut procéder à des réajustements.

Pour faciliter ses expériences motrices, l'enfant a besoin d'un espace sécurisant et stimulant ainsi que des objets et du mobilier adaptés. Par exemple, un tout-petit est déposé au sol sur un tapis semi-souple laissant libre cours à ses mouvements (pas coincé dans un transat). Plus tard, il pourra se servir d'une chaise, d'une table ou autre mobilier à sa hauteur pour se hisser en position debout et aller d'un point à un autre en trouvant son propre équilibre et la confiance qui lui est nécessaire.

Les professionnel(le)s apportent une sécurité affective à l'enfant en adoptant une posture rassurante, en observant ses essais, en valorisant ses réussites et en dédramatisant ses échecs, sans interférer dans leurs apprentissages. L'aménagement de l'espace est pensé et installé par les professionnel(le)s de l'équipe pour permettre l'évolution de chacun à son rythme et selon ses besoins.

La motricité libre, c'est quoi ?

C'est laisser la possibilité à l'enfant de découvrir son corps, d'explorer ses capacités.



C'est permettre à l'enfant de passer à l'étape suivante de sa motricité, comme il le souhaite, quand il le souhaite.



SITE WEB : BOUGRIBOUILLONS.FR

C'est ne pas mettre l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquise seul ou dont il ne peut se défaire seul.



C'est lui permettre de développer son autonomie ainsi que sa confiance en lui.



C'est favoriser la mobilité et l'équilibre naturels de l'enfant.



C'est choisir attentivement les vêtements et chaussures qui n'entraveront pas sa motricité.



C'est aussi permettre à l'enfant de ressentir ses sensations corporelles.

Source Bougribouillons.fr

- Libre exploration

Définition

Equilibre entre :

- ➔ Sécurité / Aventure
- ➔ Régularité / Nouveauté

Grands Principes

- ➔ Libre circulation / Espaces ouverts
- ➔ Enfant auteur-acteur de son jeu / Libre choix
- ➔ Création d'espaces de jeu "Ambiances"
- ⚠ Règles / Limites :
Un cadre reste instauré

L'équipe de la crèche a choisi de mettre en place la libre exploration de l'enfant. Ce fonctionnement permet à l'enfant d'être acteur de son jeu et de ses besoins. Il choisit l'ambiance dans laquelle il veut se trouver, l'activité qu'il a envie d'explorer, les enfants qu'il a envie de suivre, les adultes avec qui il veut être.

Cela consiste à ouvrir les espaces et laisser circuler l'enfant selon ses envies du moment.

Tous les matins, les professionnel(le)s installent des "ambiances" différentes dans chaque pièce, répondant aux besoins du jeune enfant, celles-ci sont enrichies tout au long de la journée pour redonner de l'intérêt à "l'activité" proposée.

Cette méthode a été réfléchiée en équipe, bien qu'elle paraisse très souple pour les enfants, il existe un cadre et des repères rassurants qui sont respectés :

- les ambiances sont proposées sur plusieurs jours afin de créer de la répétition dont l'enfant a besoin pour se repérer et développer ses expériences. Dans le même objectif, les objets utilisés, présentés de façon lisible (cadre, droits/interdictions, but/objectif), restent en partie identiques tous les jours pour créer une stabilité. Elles se veulent aussi stimulantes (variées, riches et adaptées).
- Les espaces, stimulation indirecte de l'enfant, sont préparés avant l'arrivée des enfants afin d'être organisés pour donner envie et permettre à l'enfant de se sentir accueilli. Ils ouvrent toujours dans le même ordre, dans le but de donner des repères aux enfants. L'aménagement répond à des règles de sécurité physiques (normes) et psychiques (repères stables).
- Un adulte "phare", repérable, disponible physiquement et psychiquement, reste présent de façon permanente et bienveillante dans l'espace tout au long de son ouverture afin d'observer, rassurer, verbaliser, accompagner les enfants, répondre aux sollicitations, enrichir les espaces selon les besoins, remettre de "l'ordre", redonner de l'intérêt à l'espace, définir et faire respecter le cadre, les limites, gérer les conflits si nécessaire.
- Un(e) professionnel(le) occupe le rôle de "volante" et gère les soins à porter aux enfants (changes, couchers, levers, surveillance sanitaire, ...). Cette organisation permet de limiter les mouvements des adultes, seuls les volants bougent, ce qui assure une sécurité affective aux enfants, leur permet de prendre confiance en eux et à se détacher progressivement.
- Des objets permanents sont laissés à disposition des enfants qui le souhaitent (voitures, dinette, poupées, animaux) pour remplir leur besoin de repère et de sécurité.

Il existe des catégories communes à tout âge et indispensables pour répondre aux besoins de chacun selon leur stade de développement. Ces ambiances seront présentes quotidiennement sous diverses formes :

- **Motricité** : besoin de se mouvoir, de se défouler, de développer ses expériences motrices (parcours moteur, piscine à balles, ballons, ...)
- **Jeux calmes** : favorisant l'attention et la précision (transvasement, construction, puzzles, livres, feutres, peinture, ...)
- **Jeux symboliques** : développant la créativité, l'imagination, le sens de l'observation et de l'imitation (dinette, poupées, déguisement, docteur, ...)

Le jardin constitue également un espace, pensé dans la même logique que l'aménagement intérieur. Il répond au besoin d'oxygénation pour le développement cellulaire. Il présente un coin dinette, une structure de motricité, des vélos, draisiennes, trottinettes, ...

Les objets proposés répondent eux aussi à quelques règles générales :

- Adaptés à l'âge et aux besoins des enfants.
- Simples pour + de possibilités d'utilisation, développer la créativité, l'imaginaire.
- Identiques, en plusieurs exemplaires pour faciliter le jeu "miroir" (imitation de l'autre) et éviter les conflits et les frustrations.
- Diversifiés dans leur texture, sensorialité, taille, poids, forme, densité, couleurs afin de solliciter l'éveil sensoriel omniprésent chez le jeune enfant.
- Nouveaux pour relancer l'intérêt.
- Complets car l'enfant se représente intérieurement à travers les objets.
- En bon état (non cassés, non déchirés, ...)

Quant au rangement, il est géré par l'adulte, les enfants peuvent participer par imitation. La notion de rangement est progressive chez le jeune enfant, qui est par contre rapidement en capacité de ranger son doudou et sa sucette.

Avant 3 ans, le désordre fait partie du développement de l'enfant qui à cet âge passe d'abord par démolir et vider avant de construire et remplir.

Ranger ne signifie pas retirer les objets mais les remettre en ordre, les réorganiser.

• **Sorties extérieures**

Plusieurs sorties extérieures sont prévues tout au long de l'année en grand groupe ou en petits groupes selon le nombre d'enfants et les possibilités de terrain :

- Mini bus pour des sorties en petit groupe à la forêt, au verger, dans une mini ferme, ...
- Ballades en poussette dans le village
- Journées de découverte de l'école
- Sortie de fin d'année
- Bibliothèque

Quelle que soit la sortie prévue, la règle d'encadrement est identique soit 1 adulte pour 2 enfants. Les parents peuvent ainsi être sollicités pour accompagner une sortie.

• Langage et langage signé

L'ensemble de l'équipe est vigilante au développement du langage de chacun, acquisition importante avant 3 ans.

C'est pourquoi la verbalisation est très importante, elle permet à l'enfant d'enregistrer le vocabulaire entendu et développer sa propre construction du langage mais également d'entendre les sonorités des mots.

Comme pour tout apprentissage, chaque enfant se développe à son rythme. Il en est de même pour le langage.

Plusieurs critères, sans connotation négative, peuvent influencer l'apparition plus tardive du langage tels que la timidité, l'assimilation de plusieurs langues, l'envie, la rapidité d'apprentissage, l'âge, ... Mais des troubles du langage peuvent venir de problèmes de santé à repérer, surveiller et prévenir (déficit de l'audition, difficultés de compréhension, ...).

L'équipe, formée au langage accompagné de signes, utilise cette pratique pour renforcer la communication. Ainsi, les enfants n'ayant pas encore acquis le langage verbal ont la possibilité, s'ils s'en sont investis, de se faire comprendre par le biais du langage signé. Le langage signé ne retarde en aucun cas le langage verbal, il est toujours accompagné de mots ou de phrases, il est un moyen de communication supplémentaire pour l'enfant. Il peut être investi par l'enfant dès 5-6 mois ou pas du tout selon les enfants.

V. LA PLACE DES PARENTS À LA CRÈCHE

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. L'équipe de professionnel(le)s accompagne les parents dans ce rôle grâce à un travail de coopération et de coordination quotidien qui permet une continuité dans la prise en charge de l'enfant entre la maison et la crèche.

Pour effectuer au mieux ce passage de relai, une relation de confiance entre parent-enfant-professionnel(le)s est indispensable. Il s'initie dès la période de familiarisation et tout au long de l'accueil.

Les parents gardent la primeur des évolutions ou des changements dans la vie de leur enfant et les transmettent à l'équipe qui prend le relai de la même manière à la crèche (Ex : introduction alimentaire, passage sur le pot, ...).

Les professionnel(le)s, de par leurs formations, peuvent apporter des informations à la demande des parents ou faire part de leurs observations sur l'enfant pendant les temps d'accueil.

Tout au long de l'accueil de l'enfant, l'équipe est à l'écoute des demandes des parents à concilier avec les besoins de l'enfant au sein du groupe.

Les parents, familles, sont largement conviés à participer à la vie de leur enfant à la crèche de diverses façons (sollicitation, invitation, échanges) :

- **Période de familiarisation**
- **Accueils quotidiens**
- **Réunion de bienvenue**
- **Café des parents** : 1 fois/trimestre, les parents sont conviés au café des parents afin de partager des moments avec leur enfant, l'équipe, les autres parents autour d'un café ou d'un jus de fruits et de petits biscuits généralement confectionnés par les enfants.
- **Partages de compétences** : nous recevons avec beaucoup de plaisir les parents qui souhaitent partager leurs talents aux enfants (instrument, chanson, lecture, cuisine, ...).

- **Sorties Minibus** (selon possibilité de terrain), **sortie fin d'année**
- **Journées festives** : goûter de Noël, goûter de carnaval, ...
- **Repas de fin d'année** : moment convivial pour clôturer l'année tous ensemble avant les vacances estivales et le départ à l'école pour les + grands.

VI. LA PLACE DES STAGIAIRES

Des stagiaires, préparant diverses formations petite enfance, sont régulièrement accueillies au sein de la structure pour des durées plus ou moins longues.

Ces stages sont basés sur l'observation du jeune enfant en collectivité et permettent aux élèves de mettre en place des actions quotidiennes auprès des enfants et des familles afin de découvrir les contraintes et les exigences des métiers de la petite enfance.

Les stagiaires se voient remettre dès leur premier jour un livret qui leur est dédié, définissant les attentes de l'équipe et le cadre mis en place tout au long du stage.

Certains sont amenés à établir des dossiers de stage ou peuvent être évalués sur le terrain par un professeur et l'équipe. Les parents sont parfois sollicités par des élèves ayant choisi de mener une observation sur leur enfant. Aucune information personnelle n'est divulguée et ces observations restent dans un but pédagogique ou scolaire, sans autre interprétation. L'anonymat de l'enfant reste entier.

Stagiaires ou professionnel(le)s remplaçant(e)s préparent une fiche de présentation avec leur photographie, leur diplôme et les dates de leur présence dans la structure, afin d'informer parents et enfants.

VII. CONCLUSION

Les parents et les professionnel(le)s s'inscrivent dans une responsabilité partagée à la hauteur du respect mutuel porté les uns aux autres. Amenés à partager des situations parfois complexes, la concertation et des ajustements fréquents sont nécessaires dans la grande tâche que représentent l'accueil et l'éducation des enfants.

Nous sommes tous soumis, enfants, parents et professionnel(le)s, au principe de réalité qui consiste, à la crèche, en la confrontation des désirs et des valeurs énoncées avec les possibilités et les limites de l'accueil collectif proposé.

Tout au long de ce projet éducatif, l'enfant reste au centre de nos préoccupations.

Ensemble, parents et équipe, nous posons ainsi la garantie d'un accueil de qualité à la crèche.

VIII. BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES

* Livres :

- Pourquoi l'enfant joue ? De Laurence Rameau
- Le jeu enjeu de Jean EPSTEIN

* Sites Internet :

- Les cahiers pédagogiques du SDPE "Et si on jouait à rien ?" Dans les institutions de la petite enfance subventionnées par la ville de Genève, les jeux libres,

[http://www.reiso.org/IMG/pdf/Brochure Pe dagogique web final.pdf](http://www.reiso.org/IMG/pdf/Brochure_Pe_dagogique_web_final.pdf)

- SNOEZELEN France

<http://www.snoezelen-france.fr/snoezelen/presentation-du-concept-snoezelen>

- BOUGRIBOUILLONS d'où sont issues la majorité des illustrations de ce projet éducatif

<http://bougribouillons.fr>

- Vidéo Youtube sur l'itinérance ludique

Grandir avec les autres - Episode 1 : L'itinérance ludique - La Maison des Maternelles [#LMDM](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=9FFP4GRnof0>

* Conférences :

- L'aménagement de l'espace, Anne-Marie FONTAINE, Petit1, Toulouse, 2015

CHARTRE D'ACCUEIL Engagements de l'équipe

Révisée en Janvier 2020

- 1/** Donner la priorité à l'intérêt de l'enfant : qu'est-ce qu'il y a de mieux pour lui ?
- 2/** Laisser le temps à l'enfant :
 - ne pas le bousculer ni en paroles ni en gestes,
 - respecter ses rythmes, sommeil, repos, activités, motricité : ne pas le placer dans une position qu'il ne maîtrise pas, assis ou debout.
- 3/** Lui laisser la liberté de participer ou de se mettre en retrait, pas de production obligatoire
- 4/** Parler juste à l'enfant : verbaliser et expliciter ce qui se passe ou va se passer, ni trop ni pas assez, répondre à ses questions.
- 5/** Reconnaître et respecter ses émotions, pas de moquerie ni d'ironie, laisser le doudou à disposition
- 6/** L'aider à faire seul : l'encourager dans ses efforts, le valoriser dans ses actions et ne pas faire à sa place
- 7/** Communiquer en se plaçant à sa hauteur, prêter la même attention à chacun d'eux, ne pas donner d'étiquette.
- 8/** Appeler les enfants par leur prénom et ne pas donner de surnom systématique
- 9/** Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille : parler des actions et non de la personne
- 10/** Maintenir des limites et assurer sa sécurité physique et psychologique : respect de soi et des autres
- 11/** Maîtriser ses émotions, ses gestes et le niveau de sa voix : ne pas crier, ne pas secouer l'enfant
- 12/** Eviter de bavarder « au dessus de la tête des enfants »
- 13/** Encourager les relations familles et crèche
- 14/** Assurer la confidentialité des informations personnelles circulant à la crèche